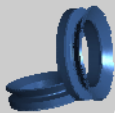
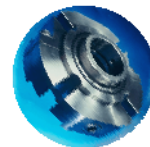




artema

Le Syndicat des Industriels de la Mécatronique



PREAMBULE

Les fabricants de composants et systèmes d'étanchéité industrielle, membres du groupe étanchéité d'Artema, emploient directement en France plus de 3 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 600 millions d'euros par an.

Leur savoir-faire leur permet de proposer une offre large et adaptée, associant produits et services dans des solutions complètes en étanchéité statique et/ou dynamique.

Les adhérents du groupe étanchéité d'ARTEMA s'engagent à :

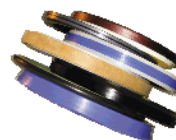
ETHIQUE PROFESSIONNELLE



- Promouvoir une image positive de la profession et des adhérents
- Informer de façon fiable et objective
- Avoir un comportement sincère et respectueux vis-à-vis de leurs clients, de leurs fournisseurs et confrères
- Lutter contre la contrefaçon, le détournement des créations techniques, du savoir faire et des références produits
- Promouvoir le respect réciproque de la confidentialité dans la relation avec leurs clients.
- Respecter les engagements commerciaux négociés avec le client.
- Promouvoir les documents professionnels d'Artema et les usages professionnels.
- Respecter en toutes circonstances le droit de la concurrence

QUALITE DES PRODUITS & MAITRISE DES TECHNOLOGIES

- Respecter les normes techniques et les règles de l'art de la profession.
- Participer à l'élaboration des normes
- Maîtriser les techniques nécessaires à leur métier par la mise en place des moyens les plus performants.
- Assurer une qualité de produit, d'assistance et de service conforme à leurs engagements
- Assurer la qualité et le suivi des produits dans le temps par une politique de maintenance et de réparation optimale.





INNOVATIONS

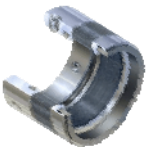


- Mener une politique de développement par l'innovation
- Investir dans l'innovation, la recherche et développement
- Maintenir une avance technologique
- Collaborer avec l'enseignement technique supérieur et les universités

ENVIRONNEMENT & SECURITE

- Entretenir une politique environnementale durable et mener une politique sociétale pérenne
- S'orienter vers des solutions économes en énergie et des produits conçus et fabriqués dans le respect de l'environnement.
- Promouvoir les bonnes pratiques de santé au travail dans leurs entreprises
- Renforcer l'évaluation des risques professionnels
- Identifier et prévenir les situations à risques dans l'entreprise et lors des interventions de maintenance sur les sites du client
- Développer la formation, et en particulier, à la sécurité, dans l'environnement spécifique à la profession
- Prévenir les risques chimiques en entreprise

Outre la dimension éthique et juridique, les adhérents d'ARTEMA considèrent que l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels constitue un facteur positif au bénéfice commun de l'ensemble des acteurs.



AMELIORATION CONTINUE



- Réaliser un programme d'amélioration continue
- Entretenir une politique sociale responsable
- Investir dans la formation de tous les collaborateurs
- Développer en permanence le savoir-faire dans le domaine des systèmes d'étanchéité

